

**Extrait authentique du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'arrondissement  
Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est**



Assemblée du 28 août 2003

Séance(s) tenue(s) le(s) 28 août 2003

Numéro de la résolution CA03 11 08 0291

**CA03 11 08 0291 RECOMMANDATION – CONSEIL MUNICIPAL – PROJET DE  
RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME (40.006)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Plante,  
appuyé par monsieur le conseiller Marius Minier,

et unanimement résolu :

De recommander au conseil municipal de soumettre, pour adoption, un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme (Plan directeur de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles (résolution numéro CO92 03386)) de manière à :

- 1- modifier les aires d'affectation « Habitation » et « Commerce et Habitation » pour « Commerce »;
- 2- modifier la catégorie de hauteur et de densité « 9A » pour la catégorie de hauteur et de densité « 3A » pour les lots situés actuellement dans l'aire d'affectation « Habitation » - lots numéros 1 074 622, 1 074 623, 1 074 654, 1 074 659 à 1 074 711; sur le côté est du boulevard Rodolphe-Forget entre le boulevard Perras et l'école primaire Notre-Dame-de-Fatima, dans le district de Rivière-des-Prairies;

De recommander de suivre les procédures de consultation prévues à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1) et à la Charte de la Ville de Montréal.

ADOPTÉ

1032931029  
R40.006  
hl

Dany BARBEAU

---

Directrice du bureau d'arrondissement et secrétaire du conseil d'arrondissement